

Installation du Conseil
Municipal des Jeunes

PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION NOUVEAUX EMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois d'avril à 18 heures, en application de la délibération 2023/09/26/03 en date du 26 septembre 2023 et de la délibération 2025/01/16/15 en date du 16 janvier 2025 approuvant la charte d'engagement et le règlement de fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maussane les Alpilles.

Installation des membres du conseil municipal des jeunes conseillers municipaux

M Jean-Christophe CARRÉ, maire, qui procède à l'installation des jeunes cités ci-dessous pour faire face à des fins de mandat:

BEUZELIN-GUIDOT	Sybille	
BOUHDEL	Mariem	
CAMOUS	Antonin	
HERRMANN	Lana	
THOMAS	Daphné	
VAQUERO-GEILHAUSEN	Célestine	

2. Clôture du procès-verbal d'installation du Conseil Municipal des Jeunes

Le présent procès-verbal d'installation, dressé et clos, le
09 avril 2025 à 18 heures 57 minutes, a été, après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant) et le secrétaire.

Le maire (ou son remplaçant),

Jean-Christophe CARRÉ



Le secrétaire,

Bonadelle



Transmission s/Préf d'Arles le

10 AVR. 2025

Publication site internet de

la commune le: 10 AVR. 2025